



**Monsieur Mars Di Bartolomeo**  
**Président de la Chambre des Députés**  
**Luxembourg**  
Luxembourg, le 01 juin 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une série de question parlementaire à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse au sujet du Lycée technique hôtelier Alexis-Heck.

Le poste de directeur du Lycée technique hôtelier Alexis-Heck (LTHAH) était à pourvoir à partir de mi-janvier. Les candidatures étaient à adresser à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, avant mi-mars. Or, selon mes informations, le poste n'est toujours pas occupé.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- Monsieur le Ministre peut-il me confirmer ces informations ?
- Sachant que la fin de l'année scolaire approche, et que la rentrée des classes en septembre prochain devrait être anticipée et préparée, Monsieur le Ministre peut-il me dire pour quelles raisons on n'a pas encore procédé à la nomination d'un nouveau directeur ?
- Combien de candidatures ont été adressées à Monsieur le Ministre ?
- Est-ce que les candidats n'ont pas rempli les exigences requises pour le poste en question ?
- Comment le Ministre envisage-t-il remédier à cette situation ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Martine Hansen  
Députée



Luxembourg, le 13 juillet 2016

Affaires générales

Monsieur le Président de la Chambre des  
Députés  
19, rue du Marché-aux-Herbes  
L-1728 Luxembourg

**Réponse du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la  
question parlementaire N° 2110 de la Députée Martine Hansen**

En 2013, Ernst & Young a publié une étude sur la contribution du secteur HORECA (hôtellerie, restauration et cafés) et brassicole à l'économie du Luxembourg. À ce moment, avec quelque 2845 entreprises pour un emploi total d'environ 19.000 personnes, le secteur HORECA occupe avec les emplois individuels, plus de 33.000 personnes, soit 8,8% de l'emploi total du Grand-Duché. Même en temps de crise, le secteur HORECA a continué à embaucher avec des perspectives encourageantes pour les salariés, sans distinction de nationalité. Le secteur en question favorise l'emploi des jeunes avec 20% des salariés en dessous de 25 ans (9% à l'échelle nationale). De plus, il engage des personnes avec des niveaux de formation très variés.

Par conséquent, il convient de repenser l'offre en formations répondant aux besoins du secteur HORECA, actuellement essentiellement assurée par le Lycée technique hôtelier Alexis-Heck et le Lycée technique de Bonnevoie. Ainsi serait-il souhaitable d'élargir cette offre en impliquant d'autres lycées et en visant d'autres professions telles que le manager d'hôtel ou les professions des domaines du bien-être et des soins. Pour une telle panoplie d'offres de formation, le rôle futur qui reviendrait au LTHAH serait de constituer un centre d'excellence.

Suite à la démission de la directrice du Lycée technique hôtelier Alexis-Heck à Diekirch, un appel à candidature a été lancé le 16 février 2016. Cinq candidatures remplissant les conditions législatives ont été introduites dans les délais, à savoir le 7 mars 2016. Or, je n'ai pas encore proposé de nouveau directeur comme je tiens à mener à terme les réflexions esquissées ci-avant. Toutefois, la directrice faisant fonction saura assurer la fin de l'année scolaire en cours et préparer l'année scolaire à venir.

Claude Meisch  
Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse